Formation gratuite et contrat en alternance rémunéré





BTS CIEL



Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique Option B Electronique et Communications

En contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Le technicien supérieur titulaire du BTS Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectronique, option B Electronique et Communications, travaille au développement, à la production et à la maintenance d'objets et de systèmes interconnectés dans l'industrie, l'habitat et les services.



L'option électronique et communications forme l'étudiant à proposer une architecture matérielle/logicielle qui contribue à modéliser tout ou partie d'un produit. L'usage de composants complexes dans des dispositifs électroniques et la mobilisation des moyens de télécommunication sont sa spécialité.

Compétences développées

Conseil, mise en œuvre de solutions matérielle/logicielle, tests de conformité, rédaction de documentation technique, conception et maintenance de systèmes numériques, dans les domaines suivants : la domotique, l'automatisme, les équipements connectés, les communications, l'informatique, tous les services à la personne.

Conditions d'admission

Bac S, ES, STI2D et Bac pro (sur dossiers), 1ère année de Licence, ...



Campus La Salle

La vie étudiante, au sein du Campus, s'articule autour d'un lieu dédié, d'une association d'étudiants, d'un espace de vie, de l'accès à une cafétéria.

Débouchés

Technicien en communications, technicien électronicien : conseil, achats, conception, installation, maintenance, assistance technique.

Poursuite d'études

Licence, licence professionnelle : électronique, instrumentation, systèmes pluri techniques, télécommunications, Manager en ingénierie informatique, en systèmes d'information, Concepteur de systèmes électronique, systèmes automatisés

Alternance

Contrats d'apprentissage et de professionnalisation : 3 jours en entreprise et 2 jours en cours /semaine, 61 semaines en entreprise et 1350 h de cours sur deux ans.

Horaires*

Horunes		
1 ^{ère}	2 ^{ème}	
année	année	
2h	2h	
1h	1h	
1h	1h	
4h	4h	
14h	14h	
	- 11	
1h	1h	
1h	1h	
1h30	1h30	
	2h 2h 2h 2h 1h 1h 1h 1h 1h 1h	

* à titre indicatif non contractuel : exemple d'une semaine d'alternance 3 jours entreprise / 2 jours de cours.



